

Dans ce numéro

1

2

3

4

5

6

Trachome : suivi

7

8

9

10

11

IACO 2004

Le 11 novembre 2004, l'Assemblée Générale de l'Organisation Interaméricaine de la Santé (OIS) s'est tenue à Washington, DC, États-Unis. L'Assemblée Générale a été présidée par le Directeur Général de l'Organisation, le Dr. Carlos G. Acuna-Soto. Elle a réuni 18 représentants des États membres de l'OIS, y compris le Mexique, le Brésil, l'Équateur, le Venezuela, le Guatemala et le Honduras. L'Assemblée Générale a adopté le rapport de l'Assemblée Générale de l'OIS pour l'année 2003 et a élu le Dr. Carlos G. Acuna-Soto à la présidence de l'Organisation pour l'année 2004.

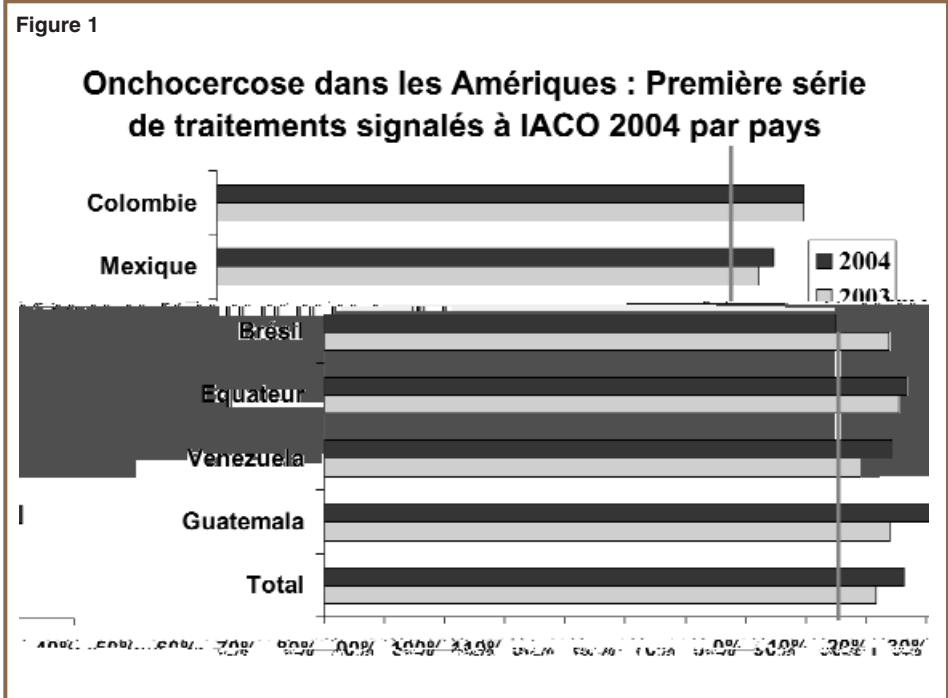
Le 11 novembre 2004, l'Assemblée Générale de l'Organisation Interaméricaine de la Santé (OIS) s'est tenue à Washington, DC, États-Unis. L'Assemblée Générale a été présidée par le Directeur Général de l'Organisation, le Dr. Carlos G. Acuna-Soto. Elle a réuni 18 représentants des États membres de l'OIS, y compris le Mexique, le Brésil, l'Équateur, le Venezuela, le Guatemala et le Honduras. L'Assemblée Générale a adopté le rapport de l'Assemblée Générale de l'OIS pour l'année 2003 et a élu le Dr. Carlos G. Acuna-Soto à la présidence de l'Organisation pour l'année 2004.



Sean Randall

Le 11 novembre 2004, l'Assemblée Générale de l'Organisation Interaméricaine de la Santé (OIS) s'est tenue à Washington, DC, États-Unis. L'Assemblée Générale a été présidée par le Directeur Général de l'Organisation, le Dr. Carlos G. Acuna-Soto. Elle a réuni 18 représentants des États membres de l'OIS, y compris le Mexique, le Brésil, l'Équateur, le Venezuela, le Guatemala et le Honduras. L'Assemblée Générale a adopté le rapport de l'Assemblée Générale de l'OIS pour l'année 2003 et a élu le Dr. Carlos G. Acuna-Soto à la présidence de l'Organisation pour l'année 2004.

Le 11 novembre 2004, l'Assemblée Générale de l'Organisation Interaméricaine de la Santé (OIS) s'est tenue à Washington, DC, États-Unis. L'Assemblée Générale a été présidée par le Directeur Général de l'Organisation, le Dr. Carlos G. Acuna-Soto. Elle a réuni 18 représentants des États membres de l'OIS, y compris le Mexique, le Brésil, l'Équateur, le Venezuela, le Guatemala et le Honduras. L'Assemblée Générale a adopté le rapport de l'Assemblée Générale de l'OIS pour l'année 2003 et a élu le Dr. Carlos G. Acuna-Soto à la présidence de l'Organisation pour l'année 2004.

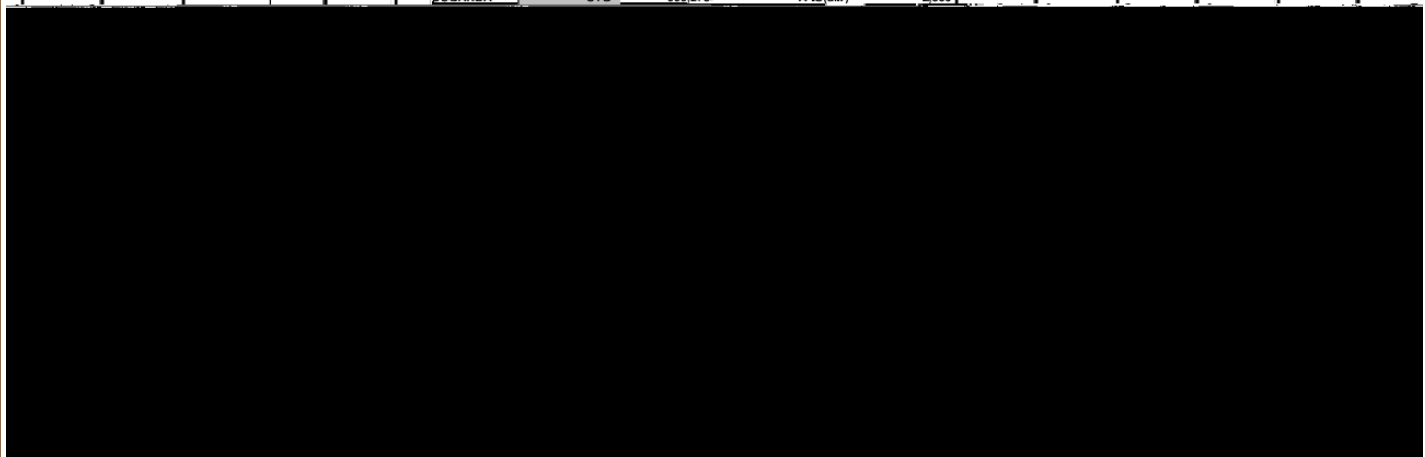




Grâce à ces chiffres du traitement de Meettroz 2004, nous pouvons avoir une idée sur le Programme de lutte contre les infections à Chlamydia (COP) en

au Nigeria, en Ouganda, au Cameroun, en Ethiopie et les programmes collaborateurs en Amérique latine (OEP/

	Nov	Déc	TOTAL	% ATO	% tous GRBP TX	Pays/Tx	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep	Oct
			3,673,416	72%	42%	NIGERIA	5,105,724		7,921							
89			5,623	71%	30%	TX (diag)	0	0	91,996	231,461	435,520	316,859	782,430	501,104	1,152,641	171,4
78						TX (serv)	0	0	61	189	669	623	1,227	772	1,708	3
						UGANDA	668,235		2,359							





Un atelier au Nigeria fait le point des programmes du Centre Carter

Le Centre Carter a organisé un atelier de travail à Lagos, au Nigeria, les 15 et 16 novembre 2011. L'objectif principal de cet atelier était de faire le point sur les programmes du Centre Carter en cours de mise en œuvre au Nigeria et de discuter des défis rencontrés et des solutions possibles. Les participants, composés de représentants du Centre Carter, de partenaires locaux et de membres de la communauté, ont discuté de la mise en œuvre des programmes de santé, d'éducation et de développement communautaire. Les discussions ont porté sur la nécessité de renforcer les capacités des acteurs locaux et de promouvoir la participation communautaire dans la planification et la mise en œuvre des programmes. Les participants ont également discuté de la manière dont le Centre Carter peut continuer à soutenir les efforts de développement au Nigeria et de la manière dont les programmes peuvent être adaptés aux besoins spécifiques du pays.

Le Centre Carter a organisé un atelier de travail à Lagos, au Nigeria, les 15 et 16 novembre 2011. L'objectif principal de cet atelier était de faire le point sur les programmes du Centre Carter en cours de mise en œuvre au Nigeria et de discuter des défis rencontrés et des solutions possibles. Les participants, composés de représentants du Centre Carter, de partenaires locaux et de membres de la communauté, ont discuté de la mise en œuvre des programmes de santé, d'éducation et de développement communautaire. Les discussions ont porté sur la nécessité de renforcer les capacités des acteurs locaux et de promouvoir la participation communautaire dans la planification et la mise en œuvre des programmes. Les participants ont également discuté de la manière dont le Centre Carter peut continuer à soutenir les efforts de développement au Nigeria et de la manière dont les programmes peuvent être adaptés aux besoins spécifiques du pays.

Le Centre Carter a organisé un atelier de travail à Lagos, au Nigeria, les 15 et 16 novembre 2011. L'objectif principal de cet atelier était de faire le point sur les programmes du Centre Carter en cours de mise en œuvre au Nigeria et de discuter des défis rencontrés et des solutions possibles. Les participants, composés de représentants du Centre Carter, de partenaires locaux et de membres de la communauté, ont discuté de la mise en œuvre des programmes de santé, d'éducation et de développement communautaire. Les discussions ont porté sur la nécessité de renforcer les capacités des acteurs locaux et de promouvoir la participation communautaire dans la planification et la mise en œuvre des programmes. Les participants ont également discuté de la manière dont le Centre Carter peut continuer à soutenir les efforts de développement au Nigeria et de la manière dont les programmes peuvent être adaptés aux besoins spécifiques du pays.

Les progrès pourront-ils être maintenus alors que APOC cesse progressivement ?

Le Centre Carter a organisé un atelier de travail à Lagos, au Nigeria, les 15 et 16 novembre 2011. L'objectif principal de cet atelier était de faire le point sur les programmes du Centre Carter en cours de mise en œuvre au Nigeria et de discuter des défis rencontrés et des solutions possibles. Les participants, composés de représentants du Centre Carter, de partenaires locaux et de membres de la communauté, ont discuté de la mise en œuvre des programmes de santé, d'éducation et de développement communautaire. Les discussions ont porté sur la nécessité de renforcer les capacités des acteurs locaux et de promouvoir la participation communautaire dans la planification et la mise en œuvre des programmes. Les participants ont également discuté de la manière dont le Centre Carter peut continuer à soutenir les efforts de développement au Nigeria et de la manière dont les programmes peuvent être adaptés aux besoins spécifiques du pays.

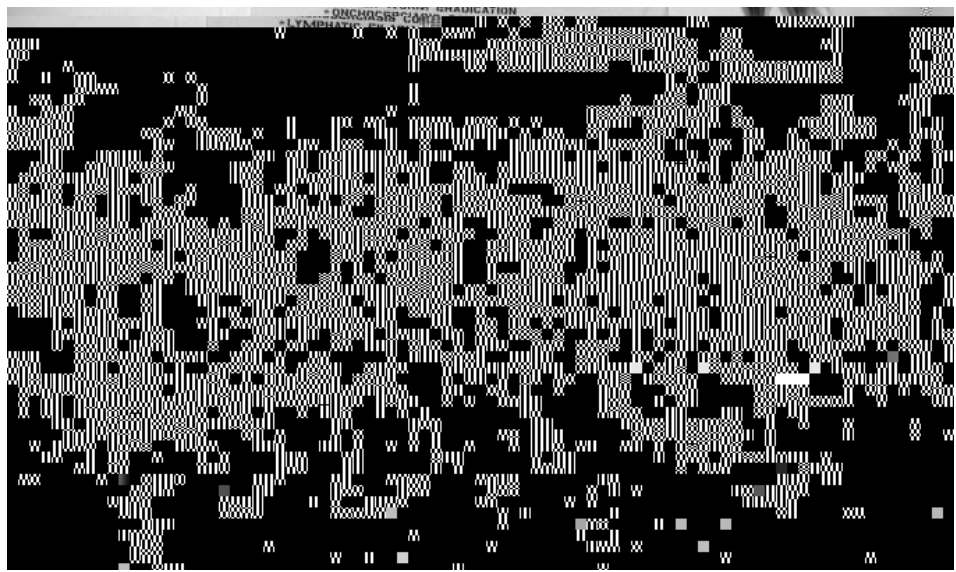


Photo: [http://www.cartercenter.org](#)



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud.

2. The second part of the document outlines the specific requirements for record-keeping, including the need to maintain original documents and to ensure that all records are properly indexed and filed. It also discusses the importance of regular audits and the need to keep records for a sufficient period of time.

3. The third part of the document discusses the consequences of failing to maintain accurate records, including the potential for financial loss and the risk of legal action. It also discusses the importance of training staff on proper record-keeping procedures and the need to establish a strong internal control system.

4. The fourth part of the document discusses the role of technology in record-keeping, including the use of electronic databases and the importance of ensuring that electronic records are secure and accessible. It also discusses the need to regularly update record-keeping systems to reflect changes in technology and regulations.

5. The fifth part of the document discusses the importance of transparency and accountability in record-keeping, including the need to make records available to the public and to ensure that all transactions are properly documented and audited. It also discusses the need to establish a strong culture of integrity and ethical behavior within the organization.

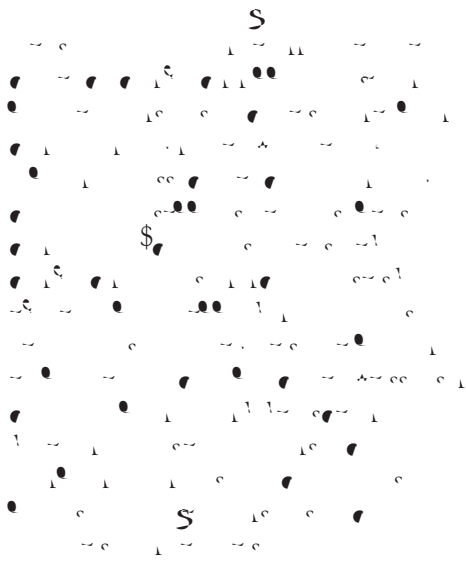
6. The sixth part of the document discusses the importance of collaboration and communication in record-keeping, including the need to work closely with other departments and to ensure that all records are properly shared and maintained. It also discusses the need to establish a strong communication system and to ensure that all staff are properly trained and informed.

7. The seventh part of the document discusses the importance of innovation and improvement in record-keeping, including the need to regularly review and update record-keeping procedures and to explore new technologies and methods for improving record-keeping efficiency. It also discusses the need to establish a strong culture of continuous improvement and to ensure that all staff are properly trained and informed.

8. The eighth part of the document discusses the importance of compliance and legal requirements in record-keeping, including the need to ensure that all records are properly maintained and that all transactions are properly documented and audited. It also discusses the need to establish a strong compliance system and to ensure that all staff are properly trained and informed.

9. The ninth part of the document discusses the importance of security and protection of records, including the need to ensure that all records are properly stored and protected from unauthorized access and loss. It also discusses the need to establish a strong security system and to ensure that all staff are properly trained and informed.

10. The tenth part of the document discusses the importance of backup and recovery in record-keeping, including the need to ensure that all records are properly backed up and that a recovery plan is in place in the event of a disaster. It also discusses the need to establish a strong backup and recovery system and to ensure that all staff are properly trained and informed.



**De 2002 à 2003,
3182 latrines familiales
ont été construites à
Zinder et à Maradi.
Devant une telle
réussite, 1682
propriétaires ont
creusé leurs propres
fosses de latrines.**



